



ceaac

Appel à candidatures Résidences de recherche et de création

BUDAPEST 2024 / PRAGUE 2024
DATE LIMITE DE DÉPÔT : 10.12.2023



Appartement de la Budapest Gallery



MeetFactory, Prague

Dans le cadre de son programme de résidences, le CEAAC lance deux appels à candidatures à destination des artistes de la Région Grand Est ayant terminé leurs études et développé une pratique professionnelle ou personnelle.

À PROPOS DU CEAAC

Actif depuis 1987, le Centre européen d'actions artistiques contemporaines (CEAAC) à Strasbourg a pour vocation de soutenir, produire et valoriser la création contemporaine auprès de tous les publics. En 2023, il entame la refonte de son programme de résidences en recentrant ses actions sur le territoire européen et en nouant de nouveaux partenariats avec des institutions partageant sa vision artistique ainsi que sa méthodologie de travail et de soutien à la création artistique.

Le projet artistique porté par le CEAAC croise des réflexions autour des différents régimes de circulation des images, du vernaculaire et de la santé publique.

PROGRAMME DE RÉSIDENCE N°1 : PRAGUE

Initié en 2012 par l'Institut français de Prague et l'Institut français, en partenariat avec le Centre d'art pluridisciplinaire pragois MeetFactory, ce programme de résidence est destiné à favoriser réciproquement le développement et la recherche d'artistes français et tchèques dans ces deux pays.

Modalités du programme :

- Mise à disposition d'un atelier à MeetFactory et d'un hébergement (collocation).
- Aide matérielle et logistique pendant la durée de la résidence.
- Budget de résidence : honoraires à hauteur de 700 € HT / mois (sur présentation d'une facture).
- Frais de vie à hauteur de 335 € TTC / mois (sur présentation d'une facture).
- Prise en charge de l'aller-retour (classe économique) du lieu de résidence à Prague.
- Soutien à la production dans le cadre des Ateliers ouverts à MeetFactory : 200 € TTC.
- Période de résidence : avril à juin 2024 (3 mois).

PROGRAMME DE RÉSIDENCE N°2 : BUDAPEST

Initié en 2007 par un partenariat entre le CEAAC et la Budapest Gallery, ce programme de résidence est destiné à favoriser réciproquement le développement et la recherche des artistes français et hongrois dans ces deux pays.

Modalités du programme :

- Mise à disposition d'un appartement-atelier à partager avec un·e autre artiste en résidence.
- Bourse de résidence de 1000 € TTC versée par la Budapest Gallery.
- Frais de vie à hauteur de 335 € TTC versés par le CEAAC (sur présentation d'une facture).
- Prise en charge de l'aller-retour (classe économique) du lieu de résidence à Budapest.
- Période de résidence : juin 2024 (1 mois).

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Avoir étudié, être né·e et/ou travailler en Région Grand Est.
- Être assujetti·e ou affilié·e au régime des artistes-auteurs·trices.
- S'engager à séjourner et être présent·e pendant la durée de la résidence dans la ville d'accueil.
- Les artistes ayant bénéficié d'une résidence du CEAAC au cours des deux dernières années ne seront pas éligibles.

Le projet artistique porté par le CEAAC s'articule autour de trois axes de recherche :

- une réflexion sur les modes de production, reproduction et circulation des images ;
- une réflexion sur le vernaculaire, les savoir-faire locaux et populaires ;
- les questions de santé publique.

Le jury sera attentif aux candidatures dont les recherches et projets s'orienteront dans ces directions.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre, en **un seul fichier au format PDF (inférieur à 10 Mo)** :

1. La fiche de renseignements dûment remplie ;
2. Un portfolio comprenant un CV ;
3. Une note d'intention présentant une idée générale du projet de résidence envisagé (entre 2000 et 5000 signes maximum, espaces compris) ;
4. Une déclaration sur l'honneur attestant que la·le candidat·e est l'auteur·rice des œuvres représentées dans le portfolio.

Le dossier et l'objet du mail sont à nommer comme suit :

RESIDENCE _2024_NOM_PRENOM

Votre candidature est à envoyer impérativement **avant le 10.12.2023** à l'adresse suivante : projets@ceaac.org

MODALITÉS DE SÉLECTION

Outre l'évaluation du parcours professionnel de l'artiste, une attention particulière sera portée à la qualité du projet, à la prise en compte du contexte de production et au protocole de travail envisagé.

Le jury sera composé des membres des équipes de nos partenaires et se déroulera en anglais.

CALENDRIER

- **10.12.2023** : Clôture de l'appel à candidatures.
- **Semaine du 01.01.2024** : Annonce des présélections faites par le CEAAC.
- **Semaine du 11.01.2024** :
 - Prague : Auditions individuelles des artistes présélectionné·es en visioconférence par la MeetFactory et l'Institut français de Prague.
 - Budapest : Sélections sur dossier par un jury constitué de professionnel·les convoqué·es par la Budapest Gallery.
- **Semaine du 15.01.2024** : Transmission des résultats.

Au terme de sa résidence et dans un délai de deux mois, l'artiste lauréat·e sera en mesure de fournir un bilan écrit de ses recherches au CEAAC et aux partenaires du projet.

DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS :

10.12.2023, 23H00 (GMT +1)

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ APRÈS CETTE DATE



ceaac

**Centre européen
d'actions artistiques
contemporaines (CEAAC)**

7 rue de l'Abreuvoir
67 000 Strasbourg
France

+33 (0)3 88 25 69 70
www.ceaac.org

Contact:

Alice Nancy
projets@ceaac.org

Partenaires internationaux :



Le CEAAC bénéficie du soutien de la DRAC Grand Est, de la Région Grand Est, de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Ville de Strasbourg.



Le CEAAC est membre des réseaux Arts en résidence, DCA, BLA!, Tôt ou t'art et Plan d'Est.





ceaac

Fiche de renseignements

Si candidature en duo ou collectif, merci de répondre par entité administrative (un seul contact de référence).

- Nom et prénom(s) de l'artiste ou du collectif :
- Nationalité :
- Date et lieu de naissance :
- Langues parlées :
- Adresse postale :
- Téléphone :
- Email :
- Site web / Instagram :
- Numéro de Sécurité Sociale :
- Numéro de SIRET :
- Êtes-vous affilié·e ou assujetti·e au régime des artistes-auteurs·rices ?
Oui Non
- Êtes-vous soumis·e à la TVA ? Oui Non
- Êtes-vous membre de l'ADAGP ? Oui Non
- Candidature au programme n°1 et/ou 2 :
Programme n°1 : Prague
Programme n°2 : Budapest
- Avez-vous déjà candidaté ? Oui Non
Si oui, précisez l'année ou les années :

Je soussigné·e,
déclare que l'ensemble des informations et des documents faisant mention de candidature dans le présent dossier sont certifiés exactes et ne font pas l'objet d'emprunt au sens de l'article L 113-4 du Code de Propriété intellectuelle. Le CEAAC ne peut être tenu responsable des pièces confiées dans le présent dossier, notamment en cas de perte, de vol ou dégradation des pièces.

Fait à : le :

Signature du candidat (précédée de la mention « lu et approuvé ») :